



Editorial

Strengths and Flaws of Aging Policies in Canada

This special edition on aging is timely, not only considering population changes and some recent global initiatives, but also given the current difficult context for social policy making at a time when governments are questioning what they can and should do to intervene in markets to improve living standards for their populations. Ever since the demise of pump-priming Keynesianism in the late 1970s, Canadian governments, challenging the financial and fiscal sustainability of the public provision of social benefits and services, have tried to reduce them. Globalization and a decline in the working age population have been identified as the new pressing political and social risks. Canadians are living healthier and longer lives. Canada's population reached almost 33.5 million in 2011 and the percentage of those over 65 years has grown to 14.8% (Statistics Canada, 2012) with an expectation that it will increase to about 25% of the population (9.4 million people) by 2030. Instead of celebrating longevity as the success of better living conditions and impressive breakthroughs in medical and pharmaceutical technologies, it has been problematized. The combination of the drastic decline in fertility rates and the precariousness of employment have raised the spectre of a demographic and economic time bomb. In Canada, as in other OECD countries, the domestic labour market has drastically changed with the growth of unstable part-time, limited-term or self-employment, and the re-location of production and services to

low-waged economies. Fewer working age individuals are able today to save for their retirement. At the same time, the government in Ottawa has embarked on two major policy initiatives that will alter the framework of retirement security for the worse.

First, to avoid outstretching its own reduced financial capacity as the result of massive tax cuts and high unemployment, Ottawa built on the policy path set out by previous governments with RRSPs (Registered Retirement Savings Plans) and introduced Tax-Free Savings Accounts (TFSA) and the soon-to-be-implemented Pooled Registered Pension Plans (PRPPs for people without workplace pensions). The problem with individual or pooled RRSPs and Tax-Free Savings Accounts is that many people do not earn enough to spare money to use them. In 2010, only 26% of eligible tax filers made RRSP contributions (CBC News, Retirement savings in Canada - by the numbers, 2012). Furthermore, the returns of these plans depend on the performance of financial markets over time; and thus the risk looms of a wave of financially vulnerable older people who retire when the market is in a downward spin.

Second, an even more far reaching policy measure has been raising the age at which individuals are eligible to receive Old Age Security (OAS) benefits and the Guaranteed Income Supplement (GIS) for low-income seniors between 2023 to 2029 from 65 to 67 (Service Canada, 2012). Facing a storm of protest, Ottawa decided that those aged 54 and over on March 31, 2012 will not be affected by the change. Others born between April 1, 1957 and January 1962 will be part of a phase-in period. They become eligible for OAS and GIS between the ages of 65 to 67, depending on their date of birth. OAS is the single, largest federal income support program. It is financed from general government revenue and provides benefits to most Canadians 65 years of age and over. It is clawed back from people with a net income above \$69,562 annually and phased out for 6% of them with annual incomes that exceed \$112,772 in the current tax year. Eligibility for the Spousal and Survivor Allowance benefits will also increase from 60-64 years of age in 2012 to 62-66 by the year 2023.

Criticism of these policy changes has been harsh and vociferous. The government's claim that OAS is not financially sustainable because of the large number of baby boomers reaching retirement age has been dismissed as mistaken. Even a fiscally cautious institution such as the Social Policy Division of the OECD pointed out that "long-term projections show that the [Canadian] public retirement income system is financially sustainable" (Townsend, 2012).

OAS/GIS spending is expected go up from 2.3% of GDP in 2010 to no more than 3.1% in 2030. That is an increase of less than 1% of GDP, which can hardly be considered a pressing financial strain justifying the increase in age for pension eligibility.

Canada has enough time to introduce appropriate aging policies to meet social and economic changes. In 2002 the United Nations adopted the Madrid International Plan of

Action on Ageing. It sets the policy agenda for aging in three priority areas: older persons, advancing health and well-being in old age, and ensuring and enabling supportive environment. These areas are addressed in the articles in this publication. The role of government as spelled out in Article 17 of the declaration is given particular attention by the Plan of Action, stressing that:

Governments have the primary responsibility for providing leadership on ageing matters and on the implementation of the International Plan of Action on Ageing, 2002, but effective collaboration between national and local Governments, international agencies, older persons themselves and their organizations, other parts of civil society, including non-governmental organizations and the private sector is essential. (Political Declaration and Madrid International Plan of Action on Ageing, Madrid, 2002)

In this special issue, Struthers compares two reports from Special Senate Committees on framing policy agenda around the issue of going in Canada: the Croll report of 1966 and the Carstairs report of 2009. His analysis makes it clear that these reports take different views on aging and government responsibilities; the former made a significant impact on eliminating poverty among older adults while the latter emphasized individual life style changes. Even from the perspective of the Madrid Plan of Action, the Carstairs report to the Federal government offers no solutions but only coping strategies for population aging, the costs of which increasingly fall more heavily on provincial and territorial governments as well as individuals.

Implementing the Madrid International Plan of Action on Ageing requires all three levels of government (federal, provincial, and municipal) to have clear aging policies. As the majority of responses to aging issues are embedded in larger programs or policies (such as transportation, housing, building ageing friendly environments), aging policies emphasize collaboration not only among governments but also with NGOs and individuals to make positive changes. The Perspective paper by Moulaert reviews Québec's seminal policy on aging, set out in *Vieillir et vivre ensemble. Chez soi, dans sa communauté, au Québec* in the spring of 2012. From the point of view of an outsider (he is from Belgium), he provides an historical overview on the development of policies, and comments on the social relevance of umbrella policies that cover the most important aging initiatives of the recent years. As we believe this paper helps us to understand the situation in Quebec (in particular for those who are not familiar with that province's situation) and enhances understanding of other papers in this special edition, we have translated it into English. We also believe this paper is relevant for a reflection on home care programs and Age Friendly Cities programs around Canada.

Another important global initiative on aging was proposed by the World Health Organisation (WHO), which launched its Age Friendly Cities (AFC) program in October 2007. The theoretical framework of this program is Active Aging, encouraging people to take

control of their own health and remain active contributors to society as long as possible in order to enhance their quality of life. The AFC program was developed over two years (2005 to 2007) with a special contribution in kind by the Canadian Government (a senior civil servant, Louise Plouffe writing for this issue, worked for two years at WHO in Geneva). Canada has adapted the AFC to remote and rural communities, which are numerous and important in our geography. It is now called Age Friendly Communities to embrace all types of environments where seniors are living. This special issue on aging presents two articles on the implementation of AFC in Canada. Plouffe, Garon, Brownoff, Eve, Foucault, Lawrence Lessard-Beaupré, and Toews write about federal, provincial and municipal involvements in the AFC initiatives. Through the different examples they provide, we can appreciate the Canadian diversity in policies and programs and witness that the success of the initiatives are crucially linked to provincial involvement. Paris, Beaulieu, Garon and Bigonnesse demonstrate that in Québec, a participatory approach to all steps of the AFC program (social diagnostic, plan of action and implementation with evaluation strategies) has shown its effectiveness to meet the diverse health needs of older adults.

Home care has emerged as an essential component of aging policies, yet Canada does not yet have a national policy on it. Beside the easy statement that says “homecare is what seniors want,” it is important to ask what type of support is provided to seniors and their carers. Demers and Pelchat address a historical perspective on homecare policies in Québec. Martin-Matthews, Sims-Gould and Tong highlight three important key policy issues related to home support services by analysing the data from their six-year program of research on homecare services in three provinces. They show that home care is most effective when it is integrated with other parts of the health care delivery system. Carrier points out the potential and the limits of having a case management approach for complex cases that continue to be heavily weighted in favour of hospital care.

Canada established a solid record in the poverty reduction of older Canadians. Between 1980 and 2006, the incidence of low income among seniors decreased from 21.3% to 5.4% – a lower rate than in most other industrialized countries (Seniors Council 2011). This impressive decline can be largely attributed to the effectiveness and sustainability of Canada’s retirement income system. Dismantling OAS and GIS, the critical foundational programs of social security, and relying more on market driven retirement savings measures only individualizes retirement security, making it riskier and costlier. This becomes evident when the immigrant population is looked at: some immigrant populations are not eligible for OAS and GIS, or cannot fully benefit from these programs. With one third of Canada’s population comprised of immigrants over the age of 65 (Turcotte & Schellenberg, 2007), it is imperative that the Federal government create policies that address the needs of these people. Preston, Kim, Hudyma, Mandell, Luxton and Hemphill analyzed 2006 Canadian census information and found that racialized immigrant older women are most impoverished,

suggesting an intersectional approach to the problem. Continuing the immigration theme, Matsuoka, Guruge, Koehn, Beaulieu and Ploeg, with others, looked at policy-relevant social contexts for the prevention of elder abuse and neglect among older immigrant women and highlighted the policy implications of the ideology of familism for preventive action and the importance of intersectoral collaboration in accordance with the Madrid International Plan of Action on Ageing.

Capacity issues are controversial. Each province has its own protection law for vulnerable adults. These protection laws raise several questions such as who needs protection and in which context, who will represent the person incapacitated, and what are the rights of the incapacitated person. Giroux, Robichaud, Tétreault and Langlois' Perspective paper provides thoughtful insight into the complex issue of assessing the mental capacities of aging people, a tough problem at any age, with its diverse psychological, legal, and ethical implications.

The mixture of contributions from Quebec and other provinces presented in this issue articulate the strengths and flaws of aging policies in Canada today. While the strengths provide encouragement for Canada's policy direction, the flaws give serious warning of the need for much stronger leadership from the various levels of government and their collaboration with each other, NGOs, and others to enable Canada to develop its welfare system and environment to provide support for people of all ages in the life cycle.

Atsuko Matsuoka, Marie Beaulieu, Brigitte Kitchen, Guest Editors

References

- CBC News (2012, March 1). Retirement savings in Canada - by the numbers. Retrieved from <http://www.cbc.ca/news/business/taxseason/story/2012/02/21/f-rrsp-retirement-planning-numbers.html>
- National Seniors Council. (2011). Report of the National Seniors Council on low income among seniors. Retrived from http://www.seniorscouncil.gc.ca/eng/research_publications/low_income/2009/hs1_9/page05.shtml#base_4
- Second World Assembly on Ageing. (2002). Political Declaration and Madrid International Plan of Action on Ageing, Madrid, Spain. New York: The United Nations. Retrieved from <http://social.un.org/index/Portals/0/ageing/documents/Fulltext-E.pdf>
- Service Canada. (2012). Placing old age security in a sustainable path. Retrieved from <http://www.servicecanada.gc.ca/eng/isp/oas/changes/index.shtml>
- Statistics Canada. (2012) Population by broad age groups and sex, counts, including median age, 1921 to 2011 for both sexes – Canada. Retrieved from <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/hlt-fst/as-sa/Pages/highlight.c>

- fm?TabID=1&Lang=E&PRCode=01&Asc=0&OrderBy=1&Sex=1&View=1&tableID=22
- Townsend, M. (2012). Technical Paper : Old Age Security: Can we afford it? Canadian Centre for Policy Alternatives. Retrieved from <http://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2012/02/OAS.pdf>
- Turcotte, M., & Schellenberg, G. (2007). A portrait of seniors in Canada 2006 (No. 89-519-XIE). Ottawa: Minister of Industry.



Éditorial

Les forces et les faiblesses des politiques du vieillissement au Canada

Cette édition spéciale sur le vieillissement arrive à point nommé, non seulement en tenant compte des changements populationnels et des récentes initiatives mondiales, mais aussi dans le difficile contexte actuel de développement de politiques sociales à un moment où les gouvernements se questionnent sur ce qu'ils peuvent et doivent faire afin d'améliorer les conditions de vie de leurs populations. Depuis la disparition, à la fin des années 1970, des mesures de relance de l'économie issue du keynésianisme, les gouvernements du Canada, mettant en doute la viabilité financière et fiscale publique d'avantages sociaux et des services, ont essayé de les diminuer. La mondialisation et le déclin de la population en âge de travailler ont été identifiés comme les nouveaux risques politiques et sociaux imminents. Les Canadiens vivent une vie plus longtemps et en meilleure santé. La population du Canada a atteint près de 33,5 millions en 2011 et le pourcentage de personnes de plus de 65 ans a atteint 14,8% (Statistique Canada, 2012). Il est prévu qu'il va augmenter à environ 25% de la population (9,4 millions de personnes) en 2030. Au lieu de célébrer la longévité en tant que succès découlant de meilleures conditions de vie et de percées spectaculaires des technologies médicales et pharmaceutiques, elle a été vue comme un problème. La combinaison de la

baisse drastique des taux de fécondité et la précarité de l'emploi ont brandi le spectre d'une bombe démographique et économique à retardement. Au Canada, comme dans d'autres pays de l'OCDE, le marché du travail a radicalement changé avec le taux croissant instable des travailleurs à temps partiel, à durée limitée ou autonomes et la relocalisation de la production et des services à faible salaire. Moins de personnes en âge de travailler sont aujourd'hui en mesure d'épargner pour leur retraite. Pendant ce temps, le gouvernement d'Ottawa a lancé deux grandes initiatives politiques qui ne modifieront pas pour le mieux le cadre de la sécurité de la retraite.

Tout d'abord, pour éviter de trop étirer sa propre capacité financière réduite à la suite de réductions d'impôts massives et de taux de chômage élevé, Ottawa a poursuivi sur la lancée des gouvernements précédents avec le REER (régime enregistré d'épargne-retraite), a introduit les comptes d'épargne libre d'impôt (CELI) et implantera sous peu le régime de pension agréé collectif (RPAC pour les personnes sans régime de pension en milieu de travail). Le problème réside dans le fait que beaucoup de gens ne gagnent pas assez d'argent pour utiliser le REER individuel ou de groupe et le CELI. En 2010, seulement 26% des personnes admissibles ont cotisé à un REER (CBC News, Retirement savings in Canada - by the numbers, 2012). Par ailleurs, les rendements de ces plans dépendront de la performance des marchés financiers ; d'où le risque d'une vague descendante du marché lorsque les personnes âgées vulnérables prendront leur retraite.

Deuxièmement, une mesure politique de plus grande envergure a été d'augmenter l'âge auquel les personnes sont admissibles à recevoir la Sécurité de la vieillesse (SV) et le Supplément de revenu garanti (SRG) pour les aînés à faible revenu, entre 2023 à 2029, de 65 à 67 ans (Service Canada, 2012). Face à une tempête de protestations, Ottawa a décidé que les personnes de 54 ans et plus au 31 mars 2012 ne seront pas affectées par ce changement. Il y aura une période de transition pour les gens nés entre le 1^{er} avril 1957 et janvier 1962. Ils deviendront admissibles à la Sécurité de la vieillesse et au Supplément de revenu garanti entre l'âge de 65 à 67 ans, en fonction de leur date de naissance. Le programme de Sécurité de la vieillesse est le seul et le plus important programme fédéral de soutien du revenu. Il est financé par les revenus du gouvernement et est offert à la plupart des Canadiens de 65 ans et plus. Il se resserre pour les personnes ayant un revenu net supérieur à 69 562 \$ par an et est non accessible pour 6% d'entre eux qui ont un revenu annuel dépassant 112 772 \$ pour l'année fiscale en cours. L'admissibilité aux prestations de l'Allocation au conjoint survivant augmentera également de 60 à 64 ans en 2012 à 62 à 66 ans en 2023.

Les critiques à l'endroit de ces changements de politique furent sévères et virulentes. L'affirmation du gouvernement selon laquelle le programme de Sécurité de la vieillesse n'est pas financièrement viable en raison du grand nombre de baby-boomers qui atteignent l'âge de la retraite, a été rejetée parce que jugée erronée. Même une institution financièrement prudente comme la Division des politiques sociales de l'OCDE a souligné que « les

projections à long terme montrent que le système public [canadien] de revenu de retraite est financièrement viable» (Townsend, 2012).

Les dépenses de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément du revenu garanti devraient augmenter de 2,3 % du PIB en 2010 à un maximum de 3,1 % en 2030. Cela représente une augmentation de moins de 1 point de pourcentage du PIB, ce qui peut difficilement être considéré comme une compression financière justifiant l'augmentation de l'âge d'éligibilité de retraite.

Le Canada dispose de suffisamment de temps pour introduire des politiques appropriées de vieillissement afin répondre aux changements sociaux et économiques. En 2002, les Nations Unies ont adopté le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement. Il fixe le programme politique du vieillissement dans trois domaines prioritaires : les personnes âgées, la santé et la promotion du bien-être des personnes âgées, et l'assurance d'un environnement favorable et de soutien. Ces domaines sont abordés dans ce numéro. Le rôle du gouvernement tel qu'énoncé à l'article 17 de la déclaration, reçoit une attention particulière par le Plan d'action, en soulignant que :

Les gouvernements ont la responsabilité première d'assurer le leadership sur les questions relatives au vieillissement et à la mise en œuvre du Plan d'action international sur le vieillissement, 2002, mais une véritable collaboration entre les gouvernements nationaux et locaux, les organismes internationaux, les personnes âgées elles-mêmes et leurs organisations, d'autres parties de la société civile, y compris les organisations non gouvernementales et le secteur privé est essentielle. (Déclaration politique et Plan d'action international sur le vieillissement de Madrid, Madrid, 2002)

Dans ce numéro spécial, Struthers compare deux rapports des Comités sénatoriaux spéciaux sur l'élaboration d'un agenda de politiques entourant la question du vieillissement Canada : le rapport Croll de 1966 et le rapport Carstairs 2009. Son analyse montre clairement que ces rapports ont des vues différentes sur le vieillissement et les responsabilités du gouvernement; le premier a eu un impact significatif sur l'élimination de la pauvreté chez les personnes âgées alors que le deuxième a insisté sur les changements de style de vie individuels. Même du point de vue du Plan d'action de Madrid, le rapport Carstairs sur le gouvernement fédéral n'offre pas de solutions, mais seulement des stratégies d'adaptation au vieillissement de la population, dont les coûts de plus en plus élevés pèsent plus lourdement sur les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que sur les particuliers.

La mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement exige que tous les trois niveaux de gouvernement (fédéral, provincial et municipal) aient des politiques claires sur le vieillissement. Comme la majorité des réponses aux questions liées au vieillissement sont intégrés dans de grands programmes ou politiques (tels que les transports, le logement, le développement d'environnements amis des aînés), les politiques de

vieillessement mettent l'accent sur la collaboration non seulement entre les gouvernements mais aussi avec les Organismes non gouvernementaux et les particuliers afin de faire des changements positifs. Le document de perspective, par Moulaert, commente la politique séminale du Québec sur le vieillissement *Vieillir et vivre ensemble. Chez soi, dans sa Communauté, au Québec*, rendue publique au printemps de 2012. Du point de vue d'un étranger (il est de la Belgique), il donne un aperçu historique du développement des politiques, et commente la pertinence sociale des politiques-cadres qui englobent les plus importantes initiatives récentes liées au vieillissement. Comme nous croyons que ce document nous aide à comprendre la situation au Québec (en particulier pour ceux qui ne sont pas familiers avec la situation de cette province) et facilite la compréhension des autres articles publiés dans cette édition spéciale, nous l'avons traduit en anglais. Nous croyons également que ce document est pertinent pour une réflexion sur les programmes de soins à domicile et les programmes Villes amies des aînés partout au Canada.

Une autre importante initiative mondiale sur le vieillissement a été proposée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui a lancé le programme Villes amies des aînés (VADA) en octobre 2007. Le cadre théorique de ce programme, soit vieillissement actif, favorise la qualité de vie par des apports au plan de la santé, de la participation et de la sécurité. Le programme Villes amies des aînés a été développé sur deux ans (2005 à 2007) avec une contribution spéciale du gouvernement canadien (un haut fonctionnaire, Louise Plouffe, qui publie un article dans ce numéro, a travaillé pendant deux ans à l'OMS à Genève). Le Canada a adapté le programme Villes amies des aînés dans les collectivités éloignées et rurales qui sont nombreuses et importantes en raison de notre géographie. Il est désormais nommé Communautés amies des aînés pour saisir tous les types d'environnements où les aînés vivent. Ce numéro spécial sur le vieillissement présente deux articles sur la mise en œuvre du programme Villes amies des aînés au Canada. Plouffe, Garon, Brownoff, Eve, Foucault, Lawrence, Lessard-Beaupré, Toewes ont écrit sur les implications fédérales, provinciales et municipales dans les initiatives du programme Villes amies des aînés. À travers les différents exemples qu'ils fournissent, nous pouvons apprécier la diversité canadienne dans les politiques et programmes et être témoins du fait que le succès de ces initiatives sont liées de manière cruciale à la participation des provinces. Paris, Beaulieu, Garon et Bigonnesse démontrent qu'au Québec, une approche participative à toutes les étapes du programme Villes amies des aînés (diagnostic social, plan d'action et la mise en œuvre de stratégies d'évaluation) a montré son efficacité pour répondre aux divers besoins des personnes âgées.

Les soins à domicile se sont imposés comme une composante essentielle des politiques du vieillissement, mais le Canada ne dispose pas encore d'une politique nationale à ce sujet. Voulant aller plus loin que le simple déclaration « les soins à domicile, c'est ce que les personnes âgées veulent », il est important de se demander quel type de soutien est fourni

aux personnes âgées et à leurs aidants. Demers et Pechat abordent d'un point de vue historique les politiques de soins à domicile au Québec. Martin-Matthews, Sims-Gould et Tong mettent l'accent sur trois grandes questions stratégiques liées aux services de soutien à domicile par l'analyse de leurs données provenant de leur programme de six ans de recherche sur les services de soins à domicile dans trois provinces. Ils montrent que les soins à domicile sont plus efficaces quand ils sont intégrés à d'autres parties du système de prestation de soins de santé. Carrier attire l'attention sur le potentiel et les limites d'une approche de gestion de cas pour les cas complexes qui continuent d'être administrés selon une logique hospitalo-centrique que domicilo-centrique.

Le Canada a une solide réputation concernant la réduction de la pauvreté de ses personnes âgées. Entre 1980 et 2006, l'incidence du faible revenu chez les personnes âgées a diminué, passant de 21,3% à 5,4% – un taux plus faible que dans la plupart des autres pays industrialisés (National Seniors Council, 2011). Cette baisse spectaculaire peut être attribuée en grande partie à l'efficacité et à la durabilité du système canadien de revenu de retraite. Démanteler le Programme de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu, soit les programmes fondamentaux de la sécurité sociale, et s'appuyer davantage sur l'épargne-retraite des marchés axés sur une mesure individuelle, rend la retraite plus risquée et plus coûteuse. Cela devient évident lorsque l'on porte attention à la population immigrante : certaines populations immigrées ne sont pas admissibles au Programme de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu, ou ne peuvent pas profiter pleinement de ces programmes. Avec un tiers de la population du Canada constituée d'immigrants âgés de plus de 65 ans (Turcotte et Schellenberg, 2007), il est impératif pour le gouvernement fédéral de créer des politiques qui répondent aux besoins de ces personnes. Preston, Kim, Hudyma, Mandell, Luxton et Hemphill ont analysé des informations du recensement canadien de 2006 et ont constaté que les immigrantes plus âgées sont plus pauvres, ce qui les amène à suggérer une approche intersectorielle au problème. Poursuivant sur le thème de l'immigration, Matsuoka, Guruge, Koehn, Beaulieu Ploeg et autres ont examiné les politiques pertinentes aux contextes sociaux de prévention de la maltraitance et la négligence chez les femmes âgées immigrées. Elles ont souligné les implications politiques de l'idéologie familialiste sur les actions préventives et l'importance de la collaboration intersectorielle en conformité avec le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement.

Les problèmes liés à l'aptitude sont sujets à controverses. Chaque province a sa propre loi sur la protection des adultes vulnérables. Ces lois de protection soulèvent plusieurs questions telles que: qui a besoin de protection et dans quel contexte, qui représentera la personne inapte, et quels sont les droits de la personne inapte. L'article de perspective de Giroux, Robichaud, Tétreault et Langlois donnent un aperçu nuancé de la question complexe de l'évaluation des capacités mentales des personnes vieillissantes, un problème difficile à tout âge qui comprend diverses implications psychologiques, juridiques et éthiques.

La diversité des contributions provenant du Québec et des autres provinces présentées dans ce numéro exprime clairement les forces et les faiblesses des politiques sur le vieillissement dans le Canada d'aujourd'hui. Alors que les forces fournissent des directions à prendre dans les politiques canadiennes, les faiblesses donnent un sérieux avertissement concernant la nécessité d'un leadership plus fort des divers paliers de gouvernement et de leur nécessaire collaboration entre eux, avec les ONG, ou d'autres acteurs, pour permettre au Canada de développer son système de protection sociale et des environnements soutenant pour tout un chacun, tout au long de leur cycle de vie.

Atsuko Matsuoka, Marie Beaulieu, Brigitte Kitchen, Rédactrices Invitées

Références

- CBC News (2012, March 1). Retirement savings in Canada - by the numbers. Retrieved from <http://www.cbc.ca/news/business/taxseason/story/2012/02/21/f-rrsp-retirement-planning-numbers.html>
- National Seniors Council. (2011). Report of the National Seniors Council on low income among seniors. Retrived from http://www.seniorscouncil.gc.ca/eng/research_publications/low_income/2009/hs1_9/page_05.shtml#base_4
- Second World Assembly on Ageing. (2002). Political Declaration and Madrid International Plan of Action on Ageing, Madrid, Spain. New York: The United Nations. Retrieved from <http://social.un.org/index/Portals/0/ageing/documents/Fulltext-E.pdf>
- Service Canada. (2012). Placing old age security in a sustainable path. Retrieved from <http://www.servicecanada.gc.ca/eng/isp/oas/changes/index.shtml>
- Statistics Canada. (2012) Population by broad age groups and sex, counts, including median age, 1921 to 2011 for both sexes – Canada. Retrieved from <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/hlt-fst/as-sa/Pages/highlight.cfm?TabID=1&Lang=E&PRCode=01&Asc=0&OrderBy=1&Sex=1&View=1&tableID=22>
- Townsend, M. (2012). Technical Paper : Old Age Security: Can we afford it? Canadian Centre for Policy Alternatives. Retrieved from <http://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2012/02/OAS.pdf>
- Turcotte, M., & Schellenberg, G. (2007). A portrait of seniors in Canada 2006 (No. 89-519-XIE). Ottawa: Minister of Industry.